

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

N°09

OBJET :

SUBVENTIONS ATTRIBUEES A DES ASSOCIATIONS OU DES ORGANISMES

Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 36	Nombre de Membres Votants : 42	Date de la Convocation : 10 décembre 2021.
---	------------------------------------	-----------------------------------	---

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize décembre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard LARRAT, Maire.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme DENUX, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BÈS, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT, Adjoints

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme PICHARD, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, M. MARTY, Mme BLANC, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX, M. DUTHU, M. MONTAGNE.

EXCUSES : M. LECINA, Mme GASC, Mme GIOVANNETTI, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme LETAO, Mme KERRINCKX, qui ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à M. LAREDJ, Mme CHESA, Mme GODEFROY, M. CAMBON, M. AUDIER, Mme MONTUSSAC, M. MONTAGNE conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. JORDAN est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

Carcassonne Boxing : 2.000 € pour le gala de boxe international du mois de novembre

Les Archers de la Cité : 1.000 € pour le projet estival « L'été à la Cavayère »

ASC Athlétisme : 1.000 € pour le projet estival « L'été à la Cavayère »

USC XV : 1.000 € pour le projet estival « L'été à la Cavayère »

HBCC : 1.000 € pour le projet estival « L'été à la Cavayère »

ASPTT : 1.000 € pour le projet estival « L'été à la Cavayère »

Carcassonne XIII : 4.000 € pour la finale du championnat de France 2021 de rugby à XIII

ABC Boxe : 1.000 € pour les résultats obtenus dans son domaine

Football féminin FFBC : 5.000 € pour les résultats obtenus dans son domaine

Pétanque Club Family : 2.000 € pour les résultats obtenus dans son domaine

Amicale des pompiers : 700 € pour le championnat de France de hand-ball des pompiers

Cap Cinéma CGR : 32.000 € au titre du fonctionnement et de l'action spécifique « Ecole et cinéma » pour l'année 2021

- Subvention attribuée au cinéma d'art et essai pour maintenir une activité culturelle s'intégrant dans l'offre globale de la ville notamment dans sa politique auprès des jeunes publics, des conférences sur des thèmes sociétaux destinés à tous les publics et de l'accès à des films essentiels à l'éducation artistique et culturelle mais éloignés des réseaux commerciaux.

De même, poursuivant sa politique volontariste en matière d'éducation, une part de la subvention allouée est versée pour permettre la gratuité des places pour les enfants des écoles de la ville dans le cadre du dispositif "école et cinéma".

Foyer de Montredon : 500 € pour l'organisation d'un atelier numérique pour les séniors du hameau de Montredon

GDAAF (Groupement départemental d'aide aux familles) : 1.500 € pour l'action « Maison de famille : parents connectés, familles futées / créer l'éducation à l'ère du virtuel »

Les crédits sont inscrits au budget principal sur la ligne budgétaire 6574-40 (réserve Sports), 6574-314 (réserve Cinémas) et 6574-524 (réserve Social)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées
- M. JORDAN ne prend pas part au vote

Et ont les membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

Pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20211216-delib16122109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2021

Affichage : 24/12/2021

Le Maire,
Gérard LARRAT

